

# Prescription de soins de support après cancer

Consultation et prescription des soins de support nécessaires aux patients atteints de cancer jusqu'à 12 mois après la fin du traitement actif

**Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique adaptée donnant lieu à un projet et/ou**

**Un bilan diététique avec ou sans consultation de suivi avec un diététicien et/ou**

**Un bilan psychologique avec ou sans consultation de suivi avec un psychologue**

Choix entre les différents cas, **dans la limite du forfait attribué de 180 € par patient** (sans avance de frais pour le patient)

*1 bilan 1 heure = 45€ / 1 consultation diététique 30 min = 22,5€ / 1 consultation psychologique 1h = 45€*

Nom (naissance) et prénom du patient : .....

Date naissance (jour/mois/année) : ..... Coordonnées téléphoniques : .....

Sélectionnez 1 parcours de soins et indiquez le nombre de consultation(s), en fonction des besoins du patient.

## Si vous priorisez un seul soin de support

Choix 1 :  1 bilan motivationnel et fonctionnel d'activité physique adaptée (APA)

Choix 2 :  1 bilan diététique et consultations de suivi diététique : \_\_\_\_ (max 6 consultations)

Choix 3 :  1 bilan psychologique et consultations de suivi psychologique : \_\_\_\_ (max 3 consultations)

## Si vous priorisez 2 soins de support

Choix 1 :  2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) diététique : \_\_\_\_ (max 4 consultations)

Choix 2 :  2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) psychologique : \_\_\_\_ (max 2 consultations)

Choix 3 :  2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) diététique : \_\_\_\_ (max 2 consultations) et 1 consultation psychologique

Choix 4 :  2 bilans (APA et psychologique) et consultation(s) psychologique : \_\_\_\_ (max 2 consultations)

Choix 5 :  2 bilans (APA et diététique) et consultation(s) diététique : \_\_\_\_ (max 4 consultations)

## Si vous priorisez 3 soins de support

Choix 1 :  3 bilans (APA, diététique et psychologique) et consultation (s) diététique : \_\_\_\_ (max 2 consultations)

Choix 2 :  3 bilans (APA, diététique et psychologique) et 1 consultation psychologique

## Comment adresser la prescription au Comité Loire de la Ligue contre le cancer ?

LE PRESCRIPTEUR adresse la prescription par messagerie sécurisée MonSisra : [LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRE 42](#) OU la remet directement au patient qui devra l'adresser :

- Par courrier à l'adresse suivante : **Comité Loire de la Ligue contre le cancer \_Parcours de soins après cancer\_ 4 Rue Emile Noirot 42100 Saint-Etienne**  
**OU**
- En main propre : **A l'Espace Ligue de la Ligue contre le cancer, 4 rue Emile Noirot Saint-Etienne**

Date :

Signature et cachet du Médecin (**N°RPPS**) :